

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit:

Voici la traduction d'un excellent sermon du vendredi du grand savant salafi Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâhi Al-Fawzân -qu'Allah le préserve et le rétribue en bien- donné en l'occasion de la fin du mois de Ramadan :

"La première partie du sermon :

Toutes les louanges reviennent à Allah par les bienfaits du Quel se réalisent les bonnes choses et j'atteste que nul n'est en droit d'être adoré à part Allah, Seul sans associé dans Sa Seigneurie ni dans Sa Divinité ni dans ce qu'Il possède comme Noms et Attributs et j'atteste que Mohammad est Son serviteur et Son Messager appuyé par les miracles évidents ; que la Prière¹ d'Allah soit sur lui et ses suiveurs ainsi que ses

¹ N.d.t : La Prière d'Allah sur Son serviteur est qu'Il fasse son éloge auprès des Anges comme cela a été expliqué par Abou Al-'Âliyah et d'autres parmi les pieux prédécesseurs.

Compagnons qui sont les détenteurs de vertus et de prodiges et Ses Salutations en grand nombre .

Ceci étant dit :

Ô vous les gens !

Faites les louanges d'Allah et remerciez-Le pour ce dont Il vous a comblés comme bienfaits dans ce mois d'une grande importance dont vous en avez vécu les jours et les nuits.

Et c'est un mois d'une grande importance et un temps noble.

Un mois qui est entièrement un bien, ses nuits ainsi que ses jours, ses heures et ses temps, pour celui qui connaît son statut et qui s'est acquitté de ce qu'Allah lui a rendu obligatoire et de ce que le Messager lui a institué comme étant une tradition prophétique parmi les obligations et les sounan² et les invocations et la récitation du Coran et le tasbîh³ et le tahlîl⁴ et le takbîr⁵ et la prière pendant ses nuits et le jeûne pendant de ses jours.

Tout le mois de Ramadan est une occupation dans le bien mais les gens sont à différents niveaux dans ce qu'ils obtiennent pendant ce mois :

- Certains parmi eux sont comblés par Allah et obtiennent complètement les biens de ce mois et ils sont peu nombreux

Voir <http://www.binbaz.org.sa/node/9051>

² N.d.t : Pluriel de sunnah.

³ N.d.t : Dire Soubhâna Allah

⁴ N.d.t : Dire Lâ ilâha illa Allah

⁵ N.d.t : Dire Allahou Akbar

- D'autres une partie
- D'autres rien du tout

Et Allah est plus Savant de la situation de Ses serviteurs et Il donne à chacun en fonction de son intention et de son but et Allah Se montre Généreux et dispense de Sa Grâce à Ses serviteurs si ceux-ci font peu en leur multipliant beaucoup cela :

(La traduction rapprochée du sens de la parole d'Allah dit) :

"Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut. Et Allah est le Détenteur de l'énorme Grâce".

Sourate Al-Joumou'ah v.4.

Ô vous qui croyez !

Voici que le mois est fini ou est proche de finir, faisons donc notre examen de conscience dans ce mois : qu'avons-nous préparé pour nous-mêmes pendant ce mois sublime ?

Celui qui a bien fait, qu'il fasse les louanges d'Allah et qu'il finisse dans le bien et celui qui est négligent qu'il se rattrape en se repentant à Allah car Allah accepte le repentir de Ses serviteurs et pardonne les péchés et ne désespérez pas de la Miséricorde d'Allah.

(La traduction rapprochée du sens de la parole d'Allah dit) :

"Et ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Ce sont seulement les gens mécréants qui désespèrent de la miséricorde d'Allah".

Sourate Yousouf v.87.

Celui qui a bien fait ou a été négligent qu'il fasse bien dans la fin car les actions valent par leur fin.

Puis soyez dans la crainte et dans la peur que vos actions ne soient pas acceptées car Allah dit (ce dont la traduction rapprochée du sens est) :

"Allah n'accepte que de la part des pieux".

Sourate Al-Mâidah v.27.

Méditez sur vos propres personnes et sur vos intentions et sur vos buts et qu'aucun d'entre vous ne soit infatué de sa personne ou pense qu'il s'est acquitté de ce qu'il se devait de faire ou qu'il s'est acquitté du Droit d'Allah sur lui mais plutôt qu'il se considère comme ayant des manquements et qu'il se considère comme négligent et qu'il se sente pauvre devant son Seigneur Exalté Soit-Il.

Certains pieux prédécesseurs disaient :

"Si je savais qu'Allah a accepté de moi ne fût-ce que le poids d'un grain de moutarde, j'aurais alors souhaité la mort !".

Et ce en raison de leur intense peur envers Allah Le Très-Haut.

Et Allah a décrit les meilleurs de Ses serviteurs en disant (ce dont la traduction rapprochée du sens est) :

"Qui donnent ce qu'ils donnent, tandis que leurs cœurs sont pleins de crainte [à la pensée] qu'ils doivent retourner à leur Seigneur. Ceux-là se précipitent vers les bonnes actions et sont les premiers à les accomplir".

Sourate Al-Mouminoun v.60-61.

'Âichah la mère des croyants a dit :

"Ô Messenger d'Allah ! Sont-ils ceux qui fornicquent et boivent de l'alcool et craignent d'être châtiés en raison de leurs péchés ?".

Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ répondit : "Non, Ô fille du très véridique ! Ce sont des gens qui ont obéi à Allah et ont bien fait mais qui craignent que leurs actions ne leur soient rejetées et qu'elles ne soient pas acceptées d'eux".

Nous devons donc avoir peur que nos actions ne nous soient rejetées et nous nous devons de ne pas être infatués de nos actions et de ne pas les voir comme si elles étaient nombreuses car elles sont peu quant au Droit d'Allah car le Droit d'Allah sur nous est immense mais Il pardonne et est Très Généreux et dispense de Sa Grâce mais à ceux qui ont le bon soupçon envers leur Seigneur.

Ayez donc le bon soupçon envers votre Seigneur et espérez le bien et faites des actions vertueuses.

Ô vous les gens !

Allah vous a légiféré en cette fin de mois des actions importantes :

La première est le takbîr la nuit d'al-'eïd lorsque le croissant de la nouvelle lune est établi (établissant la fin du mois de Ramadan et le début de Chawwâl) et donc vous faites le takbîr d'Allah et vous le multipliez (en disant) :

“Allahou Akbar, Allahou Akbar, Lâ ilâha illa Allah ; Allahou Akbar, Allahou Akbar walillâhil-hamd”.

Répétez-le la nuit du 'eïd et lorsque vous allez vers la mousallâ pour la prière du 'eïd jusqu'à ce que l'imam arrive, en vous occupant par le takbîr.

Allah vous a légiféré en cette fin de mois Zakât al-Fitr : un Sâ' de nourriture que les gens du pays mangent, la nourriture que les gens du pays mangent à la hauteur d'une mesure d'un Sâ' prophétique.

Et le Sâ' prophétique est de 3 kilos approximativement et donc quiconque aura sorti 3 kilos, aura sorti ce qui est obligatoire et plus par précaution.

Zakât Al-Fitr est une purification pour le jeûneur de la futilité et des propos obscènes et c'est une zakât du corps.

Comme Allah a rendu obligatoire la zakât des biens, il a rendu obligatoire la zakât du corps et elle est obligatoire au grand et au petit, au mâle et à la femelle, à l'homme libre et au 'abd de la communauté de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ.

Elle est distribuée la veille du ‘eïd et il n’y a pas de mal à la donner un jour ou deux plus tôt avant le ‘eïd mais le mieux c’est depuis que le croissant lunaire est établi jusqu’à ce que les gens sortent pour la prière du ‘eïd et alors-là se termine le temps préférable.

Et celui qui l’a oubliée ou ne le savait pas et ne s’en rappelle qu’après la prière du ‘eïd, il la donne comme une aumône parmi les aumônes mais ne la délaisse pas et la donne quand même.

Et celui qui ne l’a pas donné le jour du ‘eïd, la donne après en acquittement retardataire (qadâ) de cette obligation mais ne la délaisse jamais car c’est une obligation qui lui incombe.

Elle est distribuée aux pauvres et aux miséreux et aux nécessiteux afin qu’ils soient dispensés en ce jour de ‘eïd comme l’a dit le Prophète

صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : “Dispensez-les de demander en ce jour, et qu’ils soient heureux avec les gens”.

Et car c’est un jour de ‘eïd et il n’y a pas de travail pour le revenu et la profession les jours de ‘eïd et que donc ils leur donnent de quoi manger en cette période.

Et il n’y a pas d’endroit où ils peuvent acheter en ce jour et donc donnez-leur de la nourriture et il n’est pas permis de leur donner de l’argent car l’argent n’est pas permis pour zakât al-fitr car le Messager d’Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ l’a légiféré comme étant un Sâ’ prophétique de nourriture car les gens sont en ce jour en besoin de nourriture alors que

l'argent ne comble pas leur besoin en ce jour et ils ne trouvent pas d'opportunité pour l'argent et donc ils sont en besoin de nourriture afin de manger avec les gens et de rompre le jeûne avec les gens.

Distribuez-la donc en son temps en bonne âme, en espérant sa récompense et sa rétribution auprès d'Allah Le Très-Haut.

Et parmi les choses qu'Allah vous a légiférées en cette fin de mois c'est la prière du 'eïd et c'est une législation et un rite d'une grande importance parmi les rites de l'Islam.

Les musulmans sortent de chez eux vers un endroit désert proche de la région pour la prière du 'eïd et s'il n'y a pas d'endroit désert ils la prient dans les mosquées et de même si le jour de 'eïd coïncide avec la pluie ou le froid, alors ils la prient dans les mosquées jawâmi' mais autant qu'ils peuvent se montrer apparents à leur Seigneur dans un endroit désert c'est mieux.

Même les femmes en état de menstruation (ayant leurs règles) sortent pour la prière du 'eïd mais elles se tiennent à l'écart de la mousallâ et ce afin qu'elles assistent à l'appel des musulmans car c'est une manifestation (apparence) importante parmi les manifestations (apparences) de l'Islam et un rite d'une grande importance parmi les rites de l'Islam et ne soyez pas négligents quant à cela, qu'Allah vous facilite !

Car c'est d'une grande importance auprès d'Allah et c'est la clôture de ce mois sublime et elle vient après un pilier parmi les piliers de l'Islam qui est le jeûne en guise de remerciement envers Allah pour ce bienfait.

Craignez donc Allah, Ô serviteurs d'Allah !

Et multipliez l'istighfâr⁶ car c'est par l'istighfâr que l'on clôture les actions vertueuses.

Multipliez donc les demandes de pardon et le repentir à Allah.

Je cherche refuge auprès d'Allah contre Satan le lapidé,

(Allah dit ce dont la traduction du sens est) :

"Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès".

Sourate An-Nour v.31.

Qu'Allah me mette ainsi qu'à vous la bénédiction dans le Sublime Coran et qu'Il nous fasse bénéficiaire de ce qu'il contient comme signes et comme rappel sage !

Je dis cette parole de ma part et je demande à Allah le pardon pour moi et pour vous ainsi que pour tous les musulmans pour tous les péchés, demandez-Lui donc le pardon, Il est certes Le Très-Pardonnant, Le Très-Miséricordieux.

Le deuxième sermon :

Toutes les louanges à Allah pour Sa Grâce et Sa Bonté et remerciez-Le pour Sa Grâce et Ses bienfaits et j'atteste que nul n'est en droit d'être adoré à part Lui, Seul sans associé et j'atteste que Mohammad est Son

⁶ N.d.t : La demande de pardon.

serviteur et Son Messager que la Prière d'Allah soit sur lui ainsi que ses suiveurs et ses Compagnons et Ses Salutations en grand nombre.

Ceci étant dit :

Ô serviteurs d'Allah !

Si le mois de Ramadan se finit, le Droit d'Allah ne se finit qu'avec la mort :

(Allah dit ce dont la traduction du sens est) :

"Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (la mort)".

Sourate Al-Hijr v.99.

Allah est Le Seigneur de Ramadan et Le Seigneur de Chawwâl et Le Seigneur de tous les mois de l'année, craignez donc Allah dans tous les mois.

Préservez votre religion !

Préservez votre religion !

Préservez votre religion pendant toute votre vie car c'est votre capital auprès d'Allah Le Très-Haut et c'est votre salut de l'Enfer.

Préservez donc votre religion et attachez-vous y dans tous les mois et dans tous les temps.

Le mois de Ramadan est suivi de remerciement et est suivi de demande de pardon et il est suivi de la joie en raison de la Grâce d'Allah Qui

nous a permis de le jeûner et de prier lors de ses nuits et donc nous sommes joyeux en raison de ce bienfait non pas en raison de la fin du mois de Ramadan.

Nous sommes joyeux car nous l'avons fini dans l'adoration d'Allah et c'est pour cela que nous sommes joyeux.

(Allah dit ce dont la traduction du sens est) :

"Dis: "[Ceci provient] de la Grâce d'Allah et de Sa Miséricorde; Voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent".

Sourate Younous v.58.

Et prenez garde à l'excès de futilité et de jeu et l'excès d'insouciance et à délaisser l'obéissance à Allah car Satan est diligent quant à l'annulation de vos actes et à effacer tout ce que vous avez fait comme bien et donc il séduit certaines gens lorsque Ramadan se finit et donc l'individu se sent libre et dégagé comme s'il sortait de prison et donc se met à la futilité et au jeu et à l'insouciance et à perdre la prière et à d'autres choses parmi les turpitudes.

Ne défaites donc pas ce que vous avez filé !

(Allah dit ce dont la traduction du sens est) :

"Et ne faites pas comme celle qui défaisait brin par brin sa quenouille après l'avoir solidement filée".

Sourate An-Nahl v.92.

Craignez donc Allah, Ô serviteurs d'Allah !

Et préservez ce que vous avez fait comme actions vertueuses et repentez-vous à Allah de votre négligence et de vos erreurs car Allah accepte le repentir de ceux qui se repentent.

Et sachez que la meilleure parole est Le Livre d'Allah et que la meilleure des guidances est la guidance de Mohammad صلى الله عليه و سلم et que les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et que toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et que toutes les innovations (religieuses) sont des égarements.

Attachez-vous donc à la Jamâ'ah⁷ car la Main d'Allah est avec la Jamâ'ah et quiconque s'en sépare se sépare en Enfer.

(Puis le cheikh –qu'Allah le préserve– finit par une série d'invocations).

Source :

<http://www.alfawzan.af.org.sa/node/14075>

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân Al-Maghribî le 14-07-2015.

www.spfbirmingham.com

Twitter @mehdimaghribi

⁷ N.d.t : Le Corpus des musulmans.